

Droit de l'environnement

Par **Chispa**, le **20/09/2013** à **20:43**

Bonsoir à toutes et à tous,

J'aimerais savoir si l'un ou l'une d'entre vous a étudié ou étudie actuellement le droit de l'environnement.

Je lance la discussion avec une question "bateau" : les débouchés sont-ils nombreux en droit de l'environnement ?

Avec mes remerciements,

Chispa

Par **Booker**, le **20/09/2013** à **21:14**

Cela peut être une spécialité à côté d'un autre droit plus porteur je pense. L'environnement, cela rapportera quand le marché devra imposer des cotas pour exploiter la nature, ou bien lorsque la protection de l'environnement fera expressément et quotidiennement partie de l'ordre public.

Pour le moment, pour reprendre des mots désormais célèbres "tant qu'il y a de la musique, dansons", et dans ce jeu, il y a encore peu de chaises pour les spécialistes de l'environnement.

Cordialement.

Par **Thibault**, le **22/09/2013** à **18:52**

Le droit de l'environnement est relativement porteur:

- les administrations ont de plus en plus de choses à vérifier, d'autorisations à octroyer;
- les entreprises ont de plus en plus d'obligations;
- et pour mixer le tout les avocats conseillent les deux, et font du contentieux environnemental.

Sachant aussi que quand tu dis droit de l'environnement, cela porte aussi bien sur le droit de l'eau, que le droit des produits chimiques, importations, quotas, ICPE (la base), bruit, un peu

de santé publique (plutôt droit de la santé), droit rural, etc.

Les applications sont nombreuses (il y a aussi le droit de l'énergie par exemple). C'est un tout, et c'est plutôt porteur, avec le fiscal, l'énergie et le public en général :)

Hope it helps!

Par **Chispa**, le **25/09/2013** à **17:28**

Merci Thibault, je retrouve un peu d'espoir grâce à toi ! :)

Du coup, quel sont LE ou LES masters phares de la matière, ceux qui me permettront, si je me lance dans cette branche, de trouver "facilement" un emploi ? (sachant que j'ai choisi droit privé, logique ...!) Et où les trouver ?

Question ultime : si j'ai une licence en droit privé, serai-je pénalisée si je choisis un M1 en droit public ?

Par **inna91**, le **25/09/2013** à **21:11**

bsr chispa,

le master en environnement n'est pas spécifique droit privé ou alors droit public tu peux le faire aisément. pour t'éclairer, les branches urbanisme, gestion des risques, gouvernance territoriale, etc il y en a tellement et de très intéressantes proposées par de nombreuses universités nice, limoges, montpellier, nantes, etc je te conseille d'aller sur le site onisep.fr tu y trouveras toutes les formations en droit de l'environnement et les universités qui les dispensent.

Par **Thibault**, le **27/09/2013** à **09:11**

En droit de l'environnement pur, la matière est assez variée: privé pour les relations entre entreprises, voisins, etc. et public pour ce qui est des règles que l'Etat et les CT font respecter. Donc a priori tu as ta chance :)

Sachant que, selon le métier qui t'intéresse, les masters de droit public (général ou droit public des affaires) ont toujours des cours d'enviro, et avec la pratique pro tu t'orientes vers les ICPE, etc. J'ai remarqué que les masters d'enviro pur forment peu d'avocats comparés aux autres plus "généralistes" (normal, quand on te recrute, souvent c'est pour pratiquer différentes matières au moins au début :)).

Après, les Masters d'enviro réputés... je sais qu'à Limoges il y a Prieur (le pape), donc pas mal. Et celui de Lyon 3 est dirigé par PH. Billet (pas mal non plus ^^).

Good luck !